



ANNEXES

Annexe 1 : Fiches-actions détaillées, CCPLD

- **FA n°1** : Etude pré-opérationnelle OPAH RU
- **FA n°2** : Renforcement de la Maison des Services Publics de Landerneau
- **FA n°3** : Mise en place du programme culturel SOÑJ

ÉTUDE PRÉ-OPÉRATIONNELLE OPAH-RU

Axe de rattachement	Axe 1 : Proposer une offre attractive de logements et favoriser les opérations de renouvellement urbain			
Maturité et priorité du projet	Projet mature / Priorité 1	Localisation / Périmètre	Communes de Landerneau et Daoulas, périmètres ORT	
Présentation générale	<p>Contexte</p> <p>LA CCPLD a signé en 2019 sa deuxième convention d'OPAH afin de poursuivre l'amélioration du parc d'habitat privé, en donnant accès aux aides de l'ANAH aux propriétaires réalisant des travaux de rénovation énergétique ou d'adaptation des logements aux situations de handicap ou de vieillissement des occupants. En complément de ce dispositif déjà opérationnel elle souhaite aujourd'hui, en cohérence avec son projet de territoire visant à renforcer les centralités, étudier la pertinence de mettre en place une OPAH RU afin de répondre aux situations plus complexes de renouvellement urbain et de traitement de l'habitat indigne et dégradé, et mieux articuler la thématique de l'habitat avec les autres champs d'action concourant à la dynamisation des centres-villes (commerce, espaces publics...).</p> <p>Objectifs</p> <p>Afin de construire une stratégie d'intervention globale et garantir l'opérationnalité du dispositif, l'étude pré-opérationnelle vise à mener un diagnostic complet (identification des enjeux et potentialités, échantillonnages d'immeubles, enquête ménage...) pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier plus finement les problématiques existantes sur les centralités ; - Quantifier les besoins de réhabilitation et d'adaptation des logements ; - Préciser les périmètres d'intervention de l'éventuelle OPAH RU ; - Inventorier les actions complémentaires à mettre en place. 			
Calendrier prévisionnel	Décembre 2021 – Juin 2022			
Acteurs du projet	<p>Collectivité pilote : CCPLD</p> <p>Partenaires financeurs potentiels : ANAH (maximum 50%), Banque des territoires (maximum 25%), Conseil Départemental du Finistère.</p>			
Présentation financière	Dépenses		Recettes	
	Poste	Montant estimatif	Financeur	Montant
	Etude	40 000 €	ANAH	50%
			Banque des Territoires	À définir
			Conseil Départemental du Finistère	À définir
			CCPLD	À définir
Total	40 000 €	Total	100 %	
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un cahier des charges pour la consultation d'entreprises ; - Lancement et réalisation de l'étude pré-opérationnelle par commune ; - Rendu du rapport final ; - Evaluation de l'opportunité de création d'une OPAH RU en lien avec les partenaires ; - Avis de l'ANAH, de la DDTM et du Conseil Départemental sur la mise en œuvre d'une OPAH-RU ; - Le cas échéant, définition de la stratégie à mettre en place. 			
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Lancement du suivi-animation de l'OPAH-RU ou renforcement des objectifs de l'OPAH classique par avenant à la convention - Nombre de logements réhabilités et remis sur le marché 			

*Légende financement

A solliciter	Accordé	Sollicité, en attente de réponse	Sollicité, refusé
--------------	---------	----------------------------------	-------------------

RENFORCEMENT DE LA MSP DE LANDERNEAU

Axe de rattachement	Axe 2 : Favoriser le développement économique et commercial, et conforter le maillage de services		
Maturité et priorité du projet	Projet mature / Priorité 1	Localisation / Périmètre	Centre-ville de Landerneau 59 rue de Brest
Présentation générale	<p>Contexte</p> <p>La Ville de Landerneau accueille au sein de la Maison des Services Publics (MSP) de nombreux services : Pôle emploi, CAF, CARSAT, Mission locale, DGFiP, etc., ce qui est un atout pour le territoire et ses habitants. Aujourd'hui un projet est en cours pour mieux structurer la MSP et optimiser son fonctionnement, notamment en terme d'accueil et d'animation.</p> <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité du service public rendu en répondant au plus près des usagers ; - Améliorer les conditions d'accueil du public ; - Faciliter l'accès aux droits et aux démarches administratives en accompagnant les usagers dans la transition numérique ; - Accroître la visibilité et la lisibilité de la MSP sur le territoire ; - Animer et développer le réseau des services présents ou de permanence à la MSP. <p>Description</p> <p>Plusieurs actions sont prévues pour répondre à ces objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recrutement et formation d'un conseiller numérique : son rôle sera d'accueillir les usagers, apporter des réponses de 1^{er} niveau, les orienter vers les différents services, et les accompagner dans leurs démarches en ligne. <p>N.B : Le recrutement a déjà eu lieu, et le conseiller numérique a pris ses fonctions le 1^{er} septembre 2021 pour une durée de 2 ans. Son contrat prévoit une période d'alternance avec l'AFPA pour se former aux techniques d'accueil ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - La création d'un espace d'accueil numérique avec plusieurs postes informatiques ; - Le réaménagement complet de l'accueil de la MSP pour rendre le hall d'accueil plus ouvert, les espaces plus lisibles et mieux articuler les différents niveaux du bâtiment (rez-de-chaussée et rez-de-jardin notamment). <p>Les différents partenaires seront associés à la démarche pour déterminer leurs besoins et co-construire un modèle d'animation et de renforcement du réseau de services.</p>		
Calendrier prévisionnel	<p>Recrutement d'un conseiller numérique : Septembre 2021</p> <p>Lancement d'une consultation pour la maîtrise d'œuvre : Septembre-Octobre 2021</p> <p>Ateliers avec les partenaires : fin 2021</p> <p>Réalisation des travaux de réaménagement : 2022</p> <p>Date prévisionnelle de fin du projet : 2023</p>		
Acteurs du projet	<p>Maître d'ouvrage : CCPLD</p> <p>Partenaires potentiels : Etat, Département, Ville de Landerneau</p>		
Présentation financière	Sans objet		
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Lancement des appels d'offres - Signature des devis/marché de travaux ou ordre de service des travaux engageant la collectivité - Réalisation des travaux de réaménagement du pôle d'accueil - Engagement d'un travail partenarial avec les différents services et acteurs 		
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Sollicitations du conseiller numérique par les usagers - Amélioration des conditions d'accueil et de la qualité du service rendu (retours usagers, taux de satisfaction) - Meilleure communication et cohésion entre les services 		

MISE EN PLACE DU PROGRAMME CULTUREL SOÑJ

Axe de rattachement	Axe 5 : Favoriser l'accès aux équipements et aux offres culturelle, touristique et de loisirs			
Maturité et priorité du projet	Projet mature / Priorité 1			
Localisation / Périmètre	Commune de la CCPLD : Landerneau, Plouedern, La Roche-Maurice, La Martyre, Hanvec, Logonna-Daoulas, Daoulas, Saint-Thonan.			
Présentation générale	<p>Contexte</p> <p>Depuis plusieurs années, la ville de Landerneau et la CCPLD cherchent à développer l'offre culturelle, et faire de Landerneau et de son territoire un bassin unique d'ancrage dédié à la création contemporaine, dans la continuité de la dynamique créée par le FHEL et de la Galerie de Rohan. Le festival SOÑJ est un évènement culturel biennal associant patrimoine et art contemporain, qui s'inscrit dans la stratégie de développement touristique définie en 2017. Sa mise en place a été confiée à l'association l'Atelier culturel, structure implantée sur le territoire et possédant une forte expérience dans ces domaines. Huit communes sont concernées par cette première édition, dont Landerneau et Daoulas. Initialement programmé au printemps 2021, cette première édition a dû être reportée à 2022 en raison de la situation sanitaire.</p> <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conforter l'identité culturelle du territoire ; - Développer l'animation touristique en créant un nouveau temps fort et en proposant un projet structurant à l'échelle communautaire ; - Valoriser les atouts culturels, artistiques et patrimoniaux du territoire ; - Créer du lien entre les habitants et renforcer le sentiment d'appartenance au territoire. <p>Description</p> <p>Le festival réunira pendant 15 jours de multiples pratiques artistiques dans un programme qui allie spectacle vivant, installation, sculpture, peinture, performance, vidéo, concert et rencontres avec les artistes. Une dizaines d'artistes et deux collectifs sont invités à créer des œuvres au sein des 13 lieux sélectionnés (sites patrimoniaux, industriels, religieux et naturels).</p>			
Calendrier prévisionnel	Du 14 au 22 mai 2022.			
Acteurs du projet	Collectivité pilote : CCPLD Maîtrise d'œuvre : L'Atelier Culturel Partenaires financeurs : DRAC, Région, Département, partenaires privés			
Présentation financière	Dépenses		Recettes	
	Poste	Montant	Financier	Montant
	Prestation des artistes	160 000 €	CCPLD	150 000 €
	Spectacles vivants	60 000 €	Commune de Landerneau	30 000 €
	Communication	15 000 €	Communes de la communauté	20 000 €
	Médiation	15 000 €	DRAC	10 000 €
	Transport hébergement	15 000 €	Région	30 000 €
	Autres	5 000 €	Département	10 000 €
		Partenaires privés	20 000 €	
Total	270 000 €	Total	270 000 €	
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'œuvres par les artistes - Programmation d'animations - Communication autour de l'évènement 			
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de l'évènement - Nombre de visiteurs enregistré - Pérennisation de l'évènement (reconduction) 			

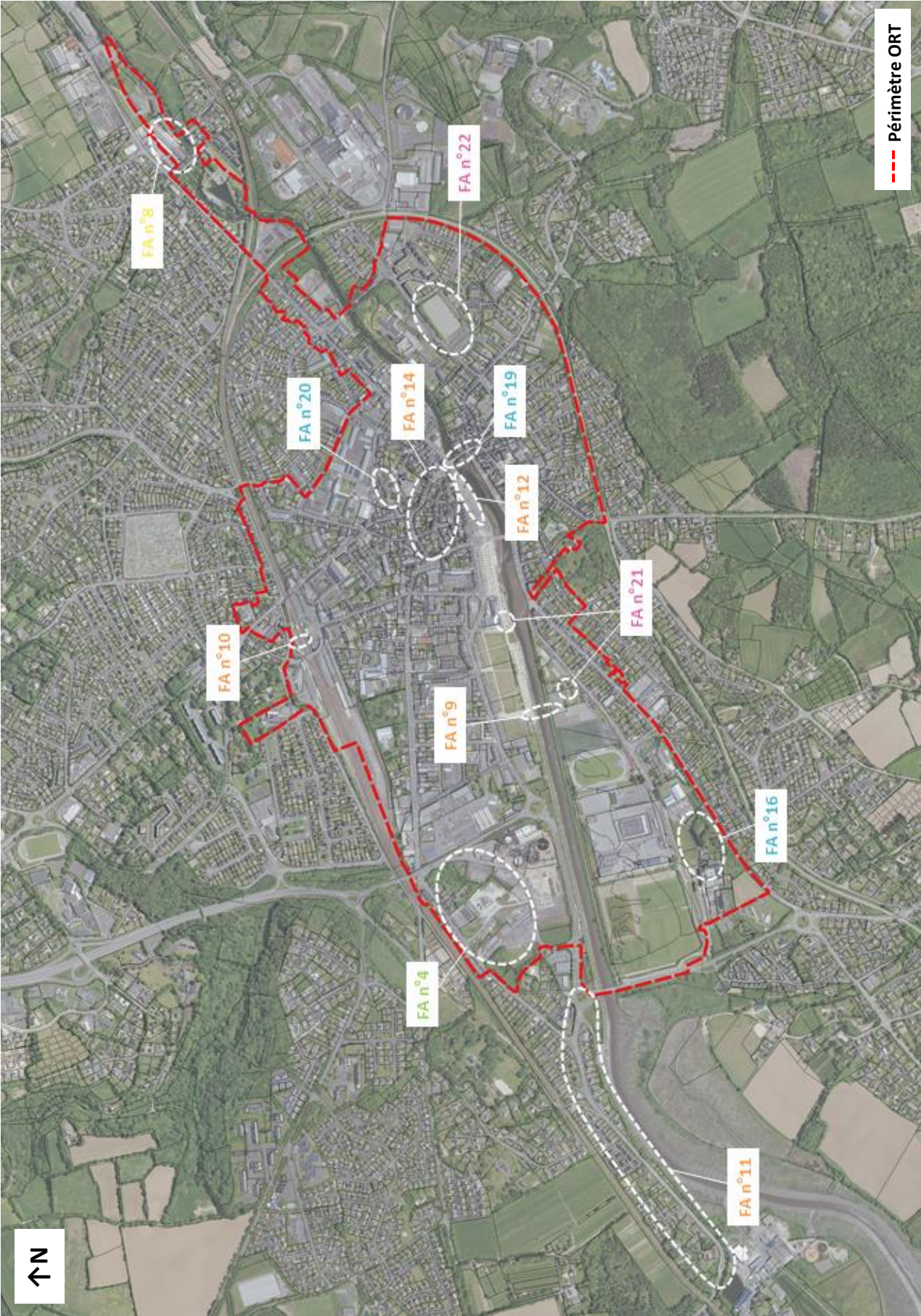
*Légende financement

A solliciter	Accordé	Sollicité, en attente de réponse	Sollicité, refusé
--------------	---------	----------------------------------	-------------------

Annexe 2 : Fiches actions détaillées, Ville de Landerneau

- **FA n°4** : Secteur Bois Noir : opérations de déconstruction-dépollution
- **FA n°5** : Réalisation d'un document marketing à destination des investisseurs
- **FA n°6** : Réalisation d'un guide pour les nouveaux commerçants
- **FA n°7** : Réalisation d'une charte d'occupation commerciale du domaine public
- **FA n°8** : Création d'un tiers-lieux sur le site de la Briqueterie
- **FA n°9** : Aménagement d'une passerelle mobile sur l'Elorn
- **FA n°10** : Prolongement de la passerelle ferroviaire PEM
- **FA n°11** : Aménagement d'une liaison douce le long de la vallée de l'Elorn
- **FA n°12** : Pacification de la voirie quai du Léon et rue de la Tour d'Auvergne
- **FA n°13** : Déploiement d'un dispositif de stationnement connecté
- **FA n°14** : Aménagement de zones partagées
- **FA n°15** : Modernisation du réseau d'éclairage public et mise en place du SDAL
- **FA n°16** : Aménagement du site des Bénédictines
- **FA n°17** : Dragage de l'Elorn et aménagement d'un parc paysager
- **FA n°18** : Refonte du circuit d'interprétation du patrimoine et des deux lignes touristiques
- **FA n°19** : Consolidation et valorisation du Pont Habité
- **FA n°20** : Rénovation de l'Eglise Saint-Houardon
- **FA n°21** : Aménagement de deux pôles de services multi-pratiques
- **FA n°22** : Aménagements liés à l'arrivée du second collège

Carte de localisation des actions



DÉCONSTRUCTION-DÉPOLLUTION DU SECTEUR BOIS NOIR

Axe de rattachement	Axe 1 : Proposer une offre attractive de logements et favoriser les opérations de renouvellement urbain			
Maturité et priorité du projet	Projet mature / Priorité 1			
Localisation / Périmètre	Centre-ville de Landerneau Avenue Hervé de Guébriant, allée du Bois Noir / Superficie : 6,6 ha <u>N.B</u> : Cette action concerne uniquement la partie située au nord de l'allée du Bois Noir, et non la partie plus au sud qui a vocation à accueillir des activités à dominante de loisirs d'après l'OAP.			
Présentation générale	<p>Contexte</p> <p>Le secteur du Bois noir est l'un des trois secteurs stratégiques en termes de renouvellement urbain du centre-ville de Landerneau. Ancienne zone d'activités industrielles et artisanales, ce secteur qui marque l'entrée du centre-ville a aujourd'hui vocation à accueillir des opérations mixtes d'habitat et de services. Le réaménagement du Bois Noir représente une opération complexe, qui doit faire l'objet d'une dépollution avant d'être réaménagé. L'ancienne zone industrielle construite dans les années 60 a en effet accueilli plusieurs activités (cimenterie, usine de fabrication d'installations métalliques pour l'élevage, chaudronnerie, carrosserie pour poids lourds, usine de fabrication d'engrais chimiques) dont certaines sont ou ont été des ICPE. La proximité avec l'Elorn et de la nappe souterraine en fait également un site sensible. La Ville de Landerneau a signé une convention opérationnelle en juillet 2019 avec l'EPFB pour l'acquisition du foncier ainsi que pour la réalisation des études de déconstruction et la mise en compatibilité des sols.</p> <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des investigations sur l'ensemble du site de l'ancienne zone industrielle du Bois Noir (diagnostic de pollution et diagnostic des eaux souterraines et des gaz du sol) ; - Etablir un plan de gestion sur la base du projet défini dans le cadre de l'étude urbaine pour rendre le projet suffisamment mature et faciliter le démarrage de la phase travaux. <p>Description technique</p> <p>Sur l'ensemble du site, il est préconisé la réalisation de 59 sondages et 4 piézais.</p>			
Calendrier prévisionnel	Date prévisionnelle de début de réalisation de l'action : 2022 Date prévisionnelle de fin de réalisation de l'action : 2024			
Acteurs du projet	Collectivité pilote : Ville de Landerneau Maître d'ouvrage : EBF Bretagne AMO : bureau d'études Burgeap Maîtrise d'œuvre : société EGIS Partenaires financeurs : EPF Bretagne (portage foncier) Autres partenaires financeurs potentiels : ADEME, Région, Etat			
Présentation financière	Dépenses		Recettes	
	Poste	Montant	Financeur	Montant
	Études + travaux	2 240 000 €	Région – Appel à projet « Fonds friches »	Non défini
			Maître d'ouvrage - Ville de Landerneau	
	Total	2 240 000 €	Total	2 240 000 €
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre d'un programme d'investigations de diagnostic pollution - Réalisation des différents sondages - Interprétation des résultats - Remise d'un rapport d'étude intégrant un plan de gestion (identification des travaux de dépollution à mener pour la mise en compatibilité des sols). - Réalisation des travaux de déconstruction et dépollution. 			
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en compatibilité des sols - Poursuite des opérations d'aménagement du site dans le cadre du projet de renouvellement urbain 			

*Légende financement

A solliciter	Accordé	Sollicité, en attente de réponse	Sollicité, refusé
--------------	---------	----------------------------------	-------------------

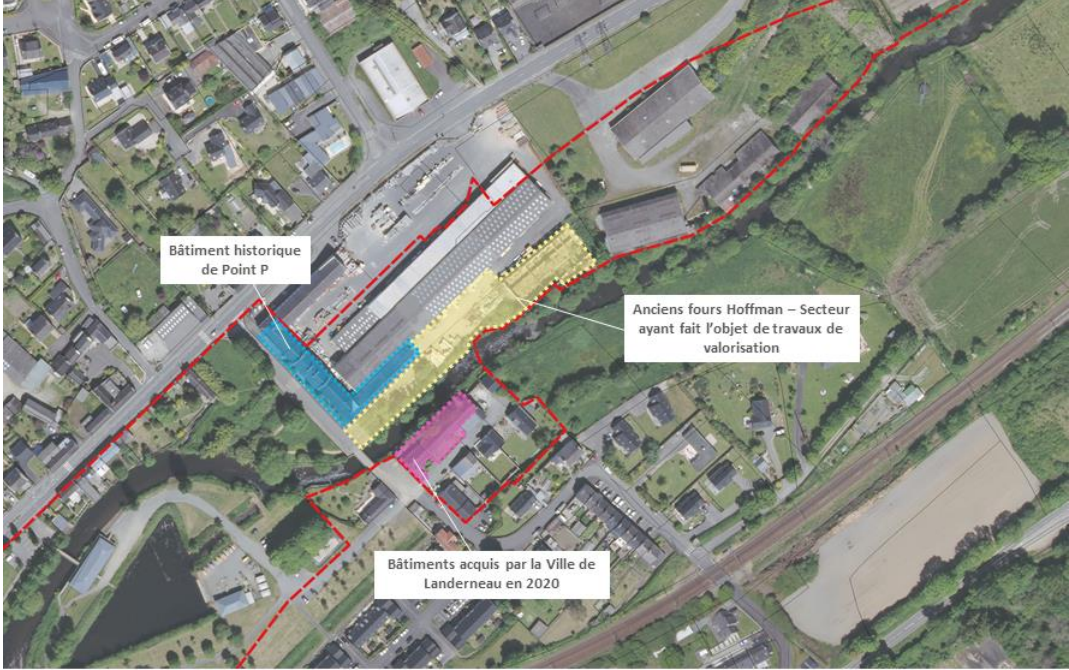
Axe de rattachement	Axe 2 : Favoriser le développement économique et commercial, et conforter le maillage de services
Maturité et priorité du projet	Projet mature / Priorité 1
Localisation / Périmètre	Commune de Landerneau
Présentation générale	<p><u>Contexte</u></p> <p>La commune de Landerneau est marquée par un dynamisme économique fort, qui fait partie de son identité. Néanmoins elle n'échappe pas à la périphérisation de certains secteurs d'activités et subit en partie la proximité de la métropole brestoise également très attractive. Il convient donc de conforter la position de Landerneau, et plus particulièrement son centre-ville, comme un pôle économique majeur.</p> <p><u>Objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir les atouts de Landerneau auprès des investisseurs ; - Attirer de nouveaux porteurs de projets pour conforter le tissu économique centre-ville. <p><u>Description</u></p> <p>Le document marketing reprendra les chiffres clés du territoire en termes d'activité économique et s'appuiera sur des retours d'expérience de commerçants récemment installés, ainsi que sur le témoignage d'habitants et visiteurs (micro-trottoir). Il sera réalisé en interne, avec l'appui de la manager de centre-ville et la participation des différents acteurs concernés.</p>
Calendrier prévisionnel	Daté prévisionnelle de début du projet : Septembre 2021 Daté prévisionnelle de fin du projet : Janvier 2022
Acteurs du projet	Maître d'ouvrage : Ville de Landerneau Partenaires potentiels : CCPLD, CCI, CMA, Landerneau Boutiques, Union CDHR.
Présentation financière	Budget alloué et moyens humains à déterminer
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Identification du contenu (atouts à mettre en avant, formats, modalités d'actualisation, etc.) - Prises de contact auprès de commerçants en centre-ville pour cerner les facteurs d'attractivité et récolter des témoignages - Recueil de témoignages auprès de la population et des visiteurs - Réalisation de maquettes des supports marketing - Impression et diffusion des supports (mise en ligne, affichage...)
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de sollicitations de porteurs de projets - Nombre d'installations de nouveaux commerçants en centre-ville

Axe de rattachement	Axe 2 : Favoriser le développement économique et commercial, et conforter le maillage de services
Maturité et priorité du projet	Projet mature / Priorité 1
Localisation / Périmètre	Commune de Landerneau
Présentation générale	<p><u>Contexte</u></p> <p>Pour répondre aux enjeux de maintien du commerce en centralité, plusieurs dispositifs d'aides ont pu être mis en place à l'échelle de la CCPLD, dans le cadre de sa Politique Locale du Commerce, et de la Ville de Landerneau, auxquelles s'ajoutent les dispositifs de l'Etat. Il est parfois difficile pour un nouveau porteur de projet d'avoir connaissance de toutes ces aides et de savoir comment les mobiliser, ce qui peut être dommageable et impacter la faisabilité de son projet.</p> <p><u>Objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Rendre plus lisibles les différents dispositifs d'aides aux commerçants ; - Favoriser l'installation de nouveaux porteurs de projets en leur permettant d'obtenir des sources de financement pour mener à bien leurs projets ; <p><u>Description</u></p> <p>Ce guide recensant les principaux dispositifs d'aides sera disponible en ligne, via le site de la Mairie, et en version papier. Il se verra synthétique pour faciliter sa lecture, et fera le lien avec les différentes plateformes permettant de déposer une demande de financement. Il sera réalisé en interne avec l'appui de la manager de centre-ville et la participation des différents acteurs concernés.</p>
Calendrier prévisionnel	Date prévisionnelle de début du projet : Mars 2022 Date prévisionnelle de fin du projet : Juillet 2022
Acteurs du projet	Maître d'ouvrage : Ville de Landerneau Partenaires potentiels : CCPLD, CCI, Landerneau Boutiques, Union CDHR.
Présentation financière	Budget alloué et moyens humains à déterminer
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Identification du contenu - Réalisation de maquettes pour le format papier - Impression et diffusion des supports - Mise en ligne d'un espace dédié au commerce sur le site de la Mairie
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de consultation du document - Nombre de commerçants ayant sollicité des aides financières - Actualisation du document

RÉALISATION D'UNE CHARTE D'OCCUPATION COMMERCIALE DU DOMAINE PUBLIC

Axe de rattachement	Axe 2 : Favoriser le développement économique et commercial, et conforter le maillage de services		
Maturité et priorité du projet	Projet mature / Priorité 1	Localisation / Périmètre	Centre-ville de Landerneau
Présentation générale	<p>Contexte</p> <p>Le centre-ville de Landerneau concentre un certains nombres de bars, cafés, hôtels et restaurants, qui possèdent des terrasses et participent ainsi à l'animation du centre-ville et offrent des espaces de convivialité. Ces espaces structurent également les espaces publics et peuvent avoir un impact sur les usages (circulations piétonnes et cycles, accès PMR) et nuire à la qualité patrimoniale et architecturale du centre-ville s'ils ne sont pas bien maîtrisés. Un état des lieux a déjà été réalisé par le groupe de travail aménagement des places et la manager de centre-ville en juin 2021 et a permis de mettre en évidence les problématiques d'aménagement propres au centre-ville de Landerneau.</p> <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Harmoniser les espaces de terrasses à l'échelle du centre-ville pour favoriser leur intégration paysagère et gagner en cohérence ; - Mettre en valeur les espaces publics et renforcer la dimension patrimoniale du centre-ville (secteurs protégés dans le cadre du SPR) ; - Garantir une meilleure cohabitation des différents usages au sein de l'espace public - Renforcer l'attractivité touristique et commerciale du centre-ville en favorisant l'aménagement d'espaces de terrasses accueillants et qualitatifs. <p>Description</p> <p>La charte s'adressera aux commerçants et professionnels qui occupent une partie de l'espace public pour leur activité (trottoir, places de stationnement, etc.) et précisera les principes à suivre en termes de choix de mobilier (tables, chaises, parasols, porte-menus, etc.), de végétalisation, de dispositifs d'éclairage et de chauffage, etc. Il prendra la forme d'un guide pédagogique (brochure) comprenant une réglementation claire et concise avec des visuels afin de rendre le document agréable à lire et facilement compréhensible par tous. Il sera réalisé par un prestataire extérieur, avec l'appui de la manager de centre-ville et avec la participation des différents acteurs concernés (service urbanisme, groupe de travail urbanisme aménagement, service communication, coloriste-conseil de la Ville). Le centre-ville de Landerneau faisant l'objet d'un périmètre SPR, un ABF sera également étroitement associé à la démarche.</p>		
Calendrier prévisionnel	Date prévisionnelle de début du projet : Septembre 2021 Date prévisionnelle de fin du projet : Mars 2022		
Acteurs du projet	Maître d'ouvrage : Ville de Landerneau Partenaires potentiels : ABF, CCI, CMA, CCPLD, Union CDHR, Landerneau Boutiques		
Présentation financière	Budget alloué et moyens humains à déterminer		
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Définition des principes d'aménagement de la charte et rédaction d'un cahier de recommandations. - Réalisation de la maquette du document - Validation auprès des différents partenaires - Diffusion de la Charte auprès des chambres consulaires, des commerçants et sur le site internet de la Ville - Mise en place d'une campagne de communication (communiqué de presse) 		
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des principes de la Charte par les commerçants - Mise en valeur des espaces publics - Evaluation et révision de la Charte 		

CRÉATION D'UN TIERS LIEU SUR LE SITE DE LA BRIQUETERIE

Axe de rattachement	Axe 2 : Favoriser le développement économique et commercial, et conforter le maillage de services		
Maturité et priorité du projet	Projet en cours d'élaboration / Priorité 1	Localisation / Périmètre	Centre-ville de Landerneau 116 rue de la Tour d'Auvergne, Traon Elorn
Présentation générale	<p>Contexte</p> <p>Le secteur de Traon Elorn est un site de renouvellement urbain, situé en partie sur la commune de Plouédern, et le témoin majeur du passé industriel de la ville de Landerneau. Il a en effet conservé les vestiges de la Société linière du Finistère et de la Grande Briqueterie, activités qui se sont succédées et ont fortement contribué au dynamisme économique et au développement de la ville au cours du 19^e siècle. Pour préserver et valoriser ce patrimoine unique, la Ville de Landerneau a mené un diagnostic programmatique en 2016 et réalisé une première phase de travaux en 2018 permettant de valoriser et de sécuriser le site des anciens fours Hoffman pour l'ouvrir au public.</p> <p>Elle souhaite aujourd'hui poursuivre sa requalification en créant un tiers-lieu qui permettrait de mélanger des activités économiques, artisanales, culturelles, artistiques, tout en préservant le souvenir de son passé industriel. L'aménagement d'une voie verte est par ailleurs en cours pour renforcer les connexions et faire de ce site un véritable lieu traversant et intégré au centre-ville. Ce site se situe notamment sur le tracé du sentier communautaire reliant La Roche-Maurice à la Forest-Landerneau.</p> <p>Pour développer ce projet de tiers-lieu, la Ville souhaite se porter acquéreur du bâtiment historique de l'entreprise Point P, qui va s'installer dans de nouveaux locaux. Ce bâtiment en L présente un potentiel foncier d'environ 1600 m². Elle envisage également d'exploiter les bâtiments de l'ancien bar de la « Grange aux Loups » et de l'ancien peignoir de la Société linière acquis en 2020. Situés sur l'autre rive, ces bâtiments sont aujourd'hui en état de ruine. L'objectif est d'en faire un espace public d'accompagnement qui conserve les traces historiques des lieux et de rétablir le lien fonctionnel entre les deux rives en recréant une petite passerelle.</p>  <p>Remarque : Le site de Traon Elorn est soumis au risque d'inondation et au Site Patrimonial Remarquable (SPR), qui répertorie notamment le bâtiment historique de Point P comme « patrimoine du travail », qui doit être conservé et restauré. Ce secteur fait également l'objet d'une OAP qui détermine la vocation dominante des différents espaces : habitat, activités économiques, équipements et loisirs, équipements culturels et patrimoniaux. Le projet de tiers-lieu s'inscrit donc dans un projet global de réaménagement, de reconversion et de valorisation de l'ensemble du site dans un objectif de mixité des usages.</p>		

	<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la requalification et la valorisation du site patrimonial de la Briqueterie ; - Créer un nouveau lieu de vie attractif et dynamique favorisant le lien social ; - Exploiter le potentiel de renouvellement urbain du centre-ville ; - Développer les activités économiques et culturelles sous un format innovant favorisant la mixité des usages et leur évolutivité ; - Renforcer le lien avec l'Elorn, axe majeur structurant du centre-ville. <p>Description</p> <p>Le projet consiste à acquérir le bâtiment historique de la Société point P, action pour laquelle la Ville de Landerneau envisage de saisir l'EPF de Bretagne, et de le réhabiliter pour y installer des activités conformes à la vocation patrimoniale et culturelle des lieux : petites commerces de type brasserie, services, bureaux, locaux associatifs... Il prévoit également l'aménagement d'espaces publics paysagers, dans le prolongement des aménagements déjà réalisés, permettant de mettre en valeur la dimension patrimoniale du site et raconter son histoire (conservation d'éléments bâtis et traces du passé, panneaux d'interprétation, etc.) et de renforcer la connexion entre les deux rives.</p>
Calendrier prévisionnel	Date prévisionnelle de début du projet : 2022-2023
Acteurs du projet	<p>Maître d'ouvrage : Ville de Landerneau</p> <p>Partenaires potentiels : EPFB, Département, Région, DRAC, Commune de Plouédern</p>
Présentation financière	À définir
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition - Etude de faisabilité / Diagnostic de pollution des sols - Définition d'un projet global de tiers-lieu - Validation de l'esquisse - Dépôt et obtention du PC, purge du recours des tiers - Travaux de réhabilitation des bâtiments et aménagement des espaces publics - Livraison du chantier
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Installation de nouvelles activités sur le site et réalisation d'évènements (animations...) - Pérennisation d'une dynamique économique et culturelle - Hausse de la fréquentation du site - Mise en valeur des patrimoines naturel et bâti (retours qualitatifs)

AMÉNAGEMENT D'UNE PASSERELLE MOBILE SUR L'ELORN

Axe de rattachement	Axe 3 : Développer l'accessibilité, les mobilités et les connexions			
Maturité et priorité du projet	Projet mature / Priorité 1	Localisation / Périmètre	Centre-ville de Landerneau Jardins de la Palud	
Présentation générale	<p>Contexte</p> <p>Les Jardins de la Palud, aménagés en 2016, sont devenus un espace central du centre-ville et accueillent de nombreuses activités (sportives, culturelles, etc.). En face de cet espace, rive sud, se concentrent de nombreux équipements sportifs de plein air (terrains de foot, terrains de tennis, piste d'athlétisme). Actuellement aucun passage piéton ou cycliste n'existe pour relier directement ces deux secteurs. Il faut en effet contourner soit par le pont routier de Caernarfon, soit par le pont levant de la route départementale n° 770, ces 2 ponts étant distants de plus de 400 mètres.</p> <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer les connexions entre les deux rives de l'Elorn ; - Faciliter l'accès au parc urbain et au plateau sportif du centre-ville; - Développer l'usage des modes actifs dans le centre-ville. <p>Description technique</p> <p>La passerelle assurera le franchissement de l'Elorn dans sa partie maritime sur une longueur de cinquante mètres. La largeur offerte par l'ouvrage sera de trois mètres, permettant la circulation des piétons et des cyclistes. Pour la navigation, la passerelle permettra un passage pour les navires de l'ordre de douze mètres en position ouverte en terme de tirant d'air. Dans sa géométrie globale, le fin tablier formera une simple ligne dans le paysage, sans superstructure obérant l'horizon. La passerelle sera conçue à partir d'alliages légers à haute performance. La matière aura un aspect brossé et satiné.</p>			
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Date de début des travaux : 2 novembre 2021 - Date de fin des travaux : 30 juin 2022 			
Acteurs du projet	<p>Maître d'ouvrage : Ville de Landerneau</p> <p>Partenaires financeurs : Etat, Région, Département</p>			
Présentation financière	Dépenses		Recettes*	
	Poste	Montant	Financeur	Montant
	Etudes	90 350 €	Etat – DSIL (2018)	120 000 €
	Travaux	666 667 €	Département – Contrat de territoire	75 000 €
			Région – Contrat de partenariat	79 000 €
			Région – Fonds React EU	Non défini
			Maître d'ouvrage - Ville de Landerneau	483 017 €
Total	757 017 €	Total	757 017 €	
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Signature des devis/marché de travaux ou ordre de service des travaux engageant la collectivité - Réalisation des travaux 			
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Livraison de la passerelle - Taux de fréquentation de l'ouvrage par les cyclistes et piétons - Diminution du nombre de voitures aux abords des équipements sportifs 			

*Légende financement

A solliciter	Accordé	Sollicité, en attente de réponse	Sollicité, refusé
--------------	---------	----------------------------------	-------------------

PROLONGEMENT DE LA PASSERELLE FERROVIAIRE PEM

Axe de rattachement	Axe 3 : Développer l'accessibilité, les mobilités et les connexions			
Maturité et priorité du projet	Projet en cours / Priorité 1	Localisation / Périmètre	Gare de Landerneau	
Présentation générale	<p>Contexte</p> <p>L'Etat et la Région Bretagne réalisent actuellement la mise en accessibilité PMR des quais de la gare ferroviaire à travers l'aménagement d'une passerelle métallique, deux escaliers et deux ascenseurs. Entre la gare ferroviaire, d'une part, et la gare routière et le parking nord de la gare ferroviaire, d'autre part, la continuité PMR n'est pas assurée par cet aménagement, c'est pourquoi la Ville de Landerneau souhaite prolonger cet ouvrage. Une convention relative au financement par la Ville de Landerneau des travaux de prolongement de la passerelle en gare de Landerneau a été signée avec SNCF Gare et Connexions le 17 novembre 2020.</p> <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer, au sein du pôle d'échange multimodal (PEM), la continuité entre les différents modes de transports publics (urbains, interurbains et ferroviaires) pour tous les usagers dont les personnes à mobilité réduite (PMR). - Assurer une continuité PMR entre les quartiers nord et sud de la ville. <p>Description technique</p> <p>Le programme consiste à prolonger la passerelle métallique d'accessibilité PMR franchissant les voies prévues en gare ferroviaire de Landerneau (partie sud du PEM), pour rejoindre la partie nord du PEM.</p>			
Calendrier prévisionnel	Date prévisionnelle de début des travaux : Mars 2021 Date prévisionnelle de fin des travaux : Décembre 2021 - Janvier 2022			
Acteurs du projet	Collectivité pilote : Ville de Landerneau Maître d'ouvrage : SNCF Réseaux – Direction Territoriale Bretagne - Pays de la Loire (Nantes) Maître d'œuvre : SNCF Réseaux – Direction I&P Centre Ouest (Tours) Partenaires financeurs : Europe/Région, Département, CCPLD			
Budget global	Dépenses		Recettes	
	Poste	Montant	Financier	Montant
	Travaux	1 135 000 €	Département	100 000 €
			Région – Dispositif « Bien Vivre partout en Bretagne »	Non défini
			Fonds de concours communautaire	100 000 €
			Maître d'ouvrage – Ville de Landerneau	935 000 €
	Total	1 135 000 €	Total	1 135 000 €
Indicateurs d'avancement	- Réalisation des travaux			
Indicateurs de résultats	- Livraison de la passerelle - Fréquentation de l'ouvrage par les usagers de la gare et des habitants			

*Légende financement

A solliciter	Accordé	Sollicité, en attente de réponse	Sollicité, refusé
--------------	---------	----------------------------------	-------------------

AMÉNAGEMENT D'UNE LIAISON DOUCE LE LONG DE LA VALLÉE DE L'ELORN

Axe de rattachement	Axe 3 : Développer l'accessibilité, les mobilités et les connexions			
Maturité et priorité du projet	Projet mature / Priorité 1	Localisation / Périmètre	Commune de Landerneau, Rue de Guébriant	
Présentation générale	<p>Contexte</p> <p>La voie douce reliant La Roche Maurice à La Forest-Landerneau s'inscrit dans le schéma communautaire des sentiers de randonnée et apporte une valeur ajoutée à l'attractivité touristique et de loisirs de la Ville de Landerneau. Elle s'inscrit également dans une logique de développement des modes doux à l'échelle du territoire. Elle longe la vallée de l'Elorn et traverse notamment le centre-ville de Landerneau, mettant ainsi en valeur ses berges. Certains tronçons sont aujourd'hui peu aménagés, ce qui ne garantit pas une bonne lisibilité et un accueil optimal des randonneurs sur l'ensemble du parcours.</p> <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valoriser les atouts touristiques du territoire ; - Améliorer l'accueil des randonneurs en favorisant la continuité des itinéraires ; - Favoriser les déplacements doux au quotidien et pour les activités de loisirs. <p>Description technique</p> <p>Le sentier de randonnée côté ouest vers La Forest-Landerneau sera aménagé sur 944 m. Il est positionné du côté des habitations notamment du clocher de Beuzit Conogan. Il raccordera la promenade déjà aménagée par la Ville sur les berges de l'Elorn (chemin de Halage).</p>			
Calendrier prévisionnel	Date prévisionnelle de début des travaux : 15 novembre 2021 Date prévisionnelle de fin des travaux : 31 mars 2022			
Acteurs du projet	Maître d'ouvrage : Ville de Landerneau Partenaires financeurs : Département, CCPLD			
Présentation budgétaire	Dépenses		Recettes	
	Poste	Montant	Financier	Montant
	Travaux	125 000 €	Département – Contrat de Territoire	37 500 €
			Fonds de concours communautaire	43 750 €
			Maître d'ouvrage – Ville de Landerneau	43 750 €
	Total	125 000 €	Total	125 000 €
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement des études ou autres dépenses préalables au projet - Lancement des appels d'offres - Signature des devis/marché de travaux ou ordre de service des travaux engageant la collectivité - Réalisation des travaux 			
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Fréquentation de l'itinéraire par les habitants et touristes 			

*Légende financement

A solliciter	Accordé	Sollicité, en attente de réponse	Sollicité, refusé
--------------	---------	----------------------------------	-------------------


PACIFICATION DE LA VOIRIE QUAI DU LEON ET RUE DE DE LA TOUR D'Auvergne

Axe de rattachement	Axe 3 : Développer l'accessibilité, les mobilités et les connexions			
Maturité du projet	Projet mature / Priorité 1	Localisation / Périmètre	Centre-ville de Landerneau Quai du Léon , Rue de la Tour d'Auvergne	
Présentation générale	<p>Contexte</p> <p>L'amélioration de la sécurité de la circulation urbaine est une action prioritaire de la Ville de Landerneau qui s'inscrit dans les études globales (Schéma Directeur d'Accessibilité Voirie et Site Patrimonial Remarquable) menées à l'échelle du centre-ville pour à faciliter l'accès à tous aux équipements publics et mettre en valeur le patrimoine. L'aménagement du quai du Léon et la rue de la Tour d'Auvergne (D712), qui sont des axes structurants du centre-ville et donc très fréquentés vise à répondre à ces enjeux.</p> <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Encourager les déplacements alternatifs à la voiture ; - Sécuriser les déplacements doux ; - Favoriser la cohabitation entre les différents modes de déplacements ; - Apaiser le centre-ville. <p>Description technique</p> <p>Le projet prévoit l'instauration d'une zone 30 km/h, l'interdiction des camions en transit, et l'aménagement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'îlots centraux afin d'aménager des refuges pour permettre aux piétons des traversées en deux temps ; - d'une réduction visuelle de la chaussée en matérialisant une bande de rive à l'aide une résine au sol de type "Pépète" ; - d'une rénovation du réseau d'éclairage public avec un matériel spécifique dédié à l'éclairage des passages piétons ; - d'un marquage accentué des intersections ; - d'un aménagement pour sécuriser les traversées piétonnes entre le Pont Habité et la place du Général de Gaulle. 			
Calendrier prévisionnel	Date prévisionnelle de début des travaux : Mars 2022 Date prévisionnelle de fin des travaux : Avril 2022			
Acteurs du projet	Maître d'ouvrage : Ville de Landerneau Partenaires financeurs : Etat			
Présentation budgétaire	Dépenses		Recettes	
	Poste	Montant	Financier	Montant
	Travaux	150 000 €	Etat – DETR 2021	31 667 €
			Etat – DSIL « Centralités » 2021	12 666 €
			Maître d'ouvrage – Ville de Landerneau	105 667 €
	Total	150 000 €	Total	150 000 €
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Lancement des appels d'offres - Signature des devis/marché de travaux ou ordre de service des travaux engageant la collectivité - Réalisation des travaux 			
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Livraison des travaux - Réduction de la vitesse des véhicules - Sécurisation des déplacements piétons (retours usagers) 			

*Légende financement

A solliciter	Accordé	Sollicité, en attente de réponse	Sollicité, refusé
--------------	---------	----------------------------------	-------------------

DÉPLOIEMENT D'UN DISPOSITIF DE STATIONNEMENT CONNECTÉ

Axe de rattachement	Axe 3 : Développer l'accessibilité, les mobilités et les connexions
Maturité et priorité du projet	Projet mature / Priorité 1
Localisation / Périmètre	<p>Centre-ville de Landerneau Parkings quai du Léon, de la Poste, du centre Théo Le Borgne, et rue Alain Daniel</p> 
Présentation générale	<p>Contexte</p> <p>Traversé par une route Départementale, le centre-ville de Landerneau connaît des flux routiers importants. Polarité commerciale et touristique, grâce notamment à une politique culturelle dynamique, dans le sillage du Fonds Hélène et Edouard Leclerc, il est de plus la destination de nombreux habitants et visiteurs. L'offre de places de stationnement disponible étant limitée en centre-ville, de nombreux automobilistes éprouvent des difficultés à se garer et contribuent ainsi, en partie, à engorger le trafic sur les principaux axes de circulation, ce qui peut nuire à l'image du centre-ville et représente une source d'émission de gaz à effet de serre. Le manque de lisibilité de l'offre de stationnement est également un facteur impactant l'accessibilité au centre-ville et donc son attractivité.</p> <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter la recherche de stationnement pour les automobilistes ; - Fluidifier la circulation en centre-ville ; - Contribuer à préserver la qualité de l'air et à lutter contre le changement climatique ; - Disposer d'un outil d'analyse permettant de recueillir des statistiques relatives au stationnement (taux de rotation, taux de saturation des parkings, etc.). <p>Description technique</p> <p>L'action consiste à installer des capteurs connectés sur les places de stationnement des parkings et principales artères du centre-ville : quai du Léon, parking de la Poste, Centre Théo Le borgne, rue Alain Daniel notamment. Le système serait en capacité d'analyser la nature du véhicule stationné, la durée du stationnement, le nombre et la localisation précise des places disponibles. La ville disposerait ainsi d'un véritable tableau de bord sur les comportements de stationnement et d'un volet « service à l'utilisateur » sous la forme d'une application mobile d'aide au stationnement (guidage vers les places libres).</p>
Calendrier prévisionnel	<p>Date de début de réalisation du projet : 1^{er} septembre 2021</p> <p>Date de fin de réalisation du projet : 12 novembre 2021</p>

Acteurs du projet	Maître d'ouvrage : Ville de Landerneau Maître d'œuvre : <ul style="list-style-type: none"> - Pose, raccordement du matériel : LUCITEA OUEST SAS (mandataire) - Fourniture, paramétrage du matériel et logiciel : Parking Map Partenaires financeurs : Etat, Europe, Région			
Budget global	Dépenses		Recettes	
	Poste	Montant	Financeur	Montant
	Travaux	146 000 €	Région – dispositif ITI FEDER	28 000 €
			Etat – DSIL 2021	60 417 €
			Région – Enveloppe 2021	Non défini
			Maître d'ouvrage - Ville de Landerneau	57 583 €
	Total	146 000 €	Total	146 000 €
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Signature des devis/marché de travaux ou ordre de service des travaux engageant la collectivité - Réalisation des travaux - Mise en service de l'application mobile - Communication sur le nouveau service mis en place 			
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Fluidification de la circulation en centre-ville - Nombre d'utilisateurs ayant téléchargé l'application - Taux de remplissage et de rotation des parkings équipés - Retours usagers 			

*Légende financement

A solliciter	Accordé	Sollicité, en attente de réponse	Sollicité, refusé
--------------	---------	----------------------------------	-------------------

AMÉNAGEMENT DE ZONES PARTAGÉES

Axe de rattachement				
Axe 3 : Développer l'accessibilité, les mobilités et les connexions				
Maturité et priorité du projet	Projet mature / Priorité 1	Localisation / Périmètre	Centre-ville de Landerneau Place des Négociants,	
Présentation générale	<p>Contexte</p> <p>La Ville de Landerneau, en lien avec le développement des mobilités douces sur son territoire, souhaite poursuivre le travail de redéfinition des espaces publics en aménageant de nouvelles zones partagées. L'amélioration de la sécurité de la circulation urbaine est une action prioritaire de la Ville de Landerneau. Ce projet s'inscrit dans les études globales (Schéma Directeur d'Accessibilité Voirie et Site Patrimonial Remarquable) du centre-ville réalisées par la Ville de Landerneau, qui souhaite développer des aménagements pour un cadre de vie partagé, compris et valorisé.</p> <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la cohabitation de manière apaisée entre les piétons, cyclistes et véhicules ; - Faciliter à tous les possibilités d'accès physique aux équipements publics et favoriser les échanges vers la voie piétonne de la rue de la Fontaine Blanche, rue patrimoniale et commerciale, et vers la place du marché ; - Encourager les déplacements alternatifs à la voiture ; - Mettre en valeur l'espace public et le patrimoine. <p>Description</p> <p>Le projet, programmé sur trois ans, concernera plusieurs espaces connectés pour assurer une continuité des aménagements. Seront ainsi concernés : la place des Négociants, la place du Général de Gaulle, la rue du Commerce, la rue Chanoine Kerbrat, la rue Traverse de la rive et la rue Goury. Le projet prévoit l'aménagement de dispositifs physiques pour ralentir les automobilistes, et de zones 20 km/h rendant les piétons et les cyclistes prioritaires privilégiant ainsi l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et la sécurité des déplacements doux.</p>			
Calendrier prévisionnel	<p>Date prévisionnelle de début des travaux : Janvier 2022</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2022 : Aménagement de la place des Négociants et rues du Commerce, Chanoine Kerbrat et Traverse de la rive - 2023 : Aménagement de la rue Goury - 2023 et 2024 : Aménagement de la place du Général de Gaulle <p>Date prévisionnelle de fin des travaux : 2024</p>			
Acteurs du projet	Maître d'ouvrage : Ville de Landerneau		Partenaire financeur : Etat	
Présentation financière	Dépenses		Recettes	
	Poste	Montant	Financeur	Montant
	Travaux		Etat - DSIL	68 000 €
	Place des Négociants et rue du Commerce	165 000 €	Maître d'ouvrage – Ville de Landerneau	582 000 €
	Rues Chanoine Kerbrat et Traverse de la rive	110 000 €		
	Rue Goury	95 000 €		
	Place du Général de Gaulle	280 000 €		
Total	650 000 €	Total	650 000 €	
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement des études ou autres dépenses préalables au projet - Lancement des appels d'offres - Signature des devis/marché de travaux ou ordre de service des travaux engageant la collectivité - Réalisation des travaux 			
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction des vitesses de circulation automobile - Développement des usages (modes doux, espaces de convivialité) 			

*Légende financement

A solliciter	Accordé	Sollicité, en attente de réponse	Sollicité, refusé
--------------	---------	----------------------------------	-------------------

MODERNISATION DE RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET MISE EN PLACE DU SDAL

Axe de rattachement	Axe 4 : Mettre en valeur les patrimoines naturel, bâti et les espaces publics			
Maturité et priorité du projet	Projet en cours / Priorité 1	Localisation / Périmètre	Commune de Landerneau	
Présentation générale	<p>Contexte</p> <p>La Ville de Landerneau s'est donné pour objectif, en lien avec le projet de territoire, de mieux maîtriser sa consommation d'énergie pour tendre vers un territoire sobre, et poursuivre ses actions en faveur de la biodiversité, dans un contexte de transition écologique. Elle a ainsi engagé un programme pluriannuel de modernisation de son réseau d'éclairage public, composé de 3 171 points lumineux, qui est aujourd'hui énergivore et source de pollution lumineuse car basé sur d'anciens modèles d'éclairage. En parallèle, la Ville travaille sur la mise en place d'un Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL) qui permettra d'apporter une nouvelle vision du paysage nocturne et adapter l'éclairage selon les secteurs (diagnostic en cours de réalisation).</p> <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduire les consommations d'énergie en équipant les luminaires de la technologie LED ; - Respecter la biodiversité en limitant la puissance d'éclairage ; - Mettre en valeur l'espace public et le patrimoine et renforcer l'identité du centre-ville ; - Sécuriser les déplacements nocturnes. <p>Description technique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une étude d'éclairage est menée dans chaque rues pour rechercher un niveau d'éclairage moyen entre 10 et 15 lux avec un coefficient de 0,4. - En fonction de la localisation le choix du modèle est adapté. Ainsi un modèle de luminaire aux lignes contemporaines mais rappelant les vieilles lanternes à gaz est installé dans le centre historique. Les autres rues de l'agglomération sont dotées de luminaires fonctionnels. 			
Calendrier prévisionnel	Date prévisionnelle de début du projet : janvier 2021 Date prévisionnelle de fin du projet : septembre 2023			
Acteurs du projet	Maître d'ouvrage : Ville de Landerneau Partenaire financeur potentiel : Etat Autres partenaires potentiels : ADEME, SDEF, DREAL			
Présentation financière	Dépenses		Recettes	
	Poste	Montant	Financeur	Montant
	Etudes :			
	Diagnostic SDAL	50 000 €		
	Travaux :			
Modernisation des points lumineux : 80 000 € par an de 2022 à 2025	240 000 €			
Total	290 000 €	Total	290 000 €	
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement des études ou autres dépenses préalables au projet - Lancement des appels d'offres - Signature des devis/marché de travaux ou ordre de service des travaux engageant la collectivité - Réalisation des travaux 			
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Finalisation et mise en œuvre du SDAL - Réduction des consommations énergétiques - Respect du cycle des espèces nocturnes - Mise en valeur des espaces publics - Sécurisation des déplacements 			

AMÉNAGEMENT DU SITE DES BÉNÉDICTINES

Axe de rattachement	Axe 4 : Mettre en valeur les patrimoines naturel, bâti et les espaces publics		
Maturité et priorité du projet	Projet mature - Priorité 1	Localisation / Périmètre	Commune de Landerneau, Rue Saint Ernel
Présentation générale	<p>Contexte</p> <p>Dans le cadre de son Agenda 21 de 2ème génération, la Ville de Landerneau a souhaité réhabiliter le site du couvent des Bénédictines, un patrimoine vieux de cinq siècles implanté sur la rive gauche de l'Elorn dans la plaine dite de « Saint Ernel », composé d'anciens bâtiments et d'un jardin de 1,7 ha laissé à l'abandon. Les travaux déjà réalisés ont permis de rénover les bâtiments principaux, qui accueillent aujourd'hui un centre médico-social. Côté espaces extérieurs, une première phase de travaux a consisté à défricher le jardin, aménager des allées piétonnes, installer des tables de pique-nique, planter des arbres fruitiers, et mettre en place des enclos pour l'éco-pâturage. Il s'agit aujourd'hui de poursuivre la requalification de ce site en réhabilitant les bâtiments annexes vacants, et aménager de nouveaux espaces de jardin. La mixité des usages et des publics constitue une priorité du plan de gestion à établir de façon évolutive en associant une chaîne d'acteurs pour porter un projet de développement urbain conforme aux enjeux du développement durable.</p> <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la valorisation paysagère du jardin des Bénédictines ; - Reconquérir des espaces existants de manière plus efficiente et plus adaptée à l'ensemble de la population, actuelle et à venir ; - Valoriser le patrimoine bâti et accueillir de nouveaux usages en réponse aux besoins identifiés sur la commune ; - Préserver et valoriser le caractère historique du site dans toutes ses dimensions (production potagère et fruitière, ornement végétal, lieu spirituel) ; - Développer l'offre de nature en ville et répondre aux besoins actuels de la population (agrément, loisirs, méditation, ...) ; - Développer les liaisons douces pour faciliter l'accès aux équipements environnants ; - Proposer un lieu support d'activités thérapeutiques pour accompagner les personnes en situation de handicap, en lien avec l'IME de Kerlaouen et l'IEM Mutualité 29 ; - Développer le lien social. <p>Description technique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aménagement des jardins : <p><u>Phase 2</u> : La reconquête du jardin avant son ouverture au public nécessite un accompagnement en ingénierie sur divers aspects :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Paysage : défrichage et mise en sécurité en conservant les témoignages du passé, aménagement d'un verger et d'un potager, éco-pâturage. L'aménagement paysager sera réalisé selon l'engagement zéro-phyto ; - Aménagement extérieur : création d'une nouvelle ouverture, prolongement des cheminements doux vers les quartiers riverains et les équipements sportifs de la plaine de Saint-Ernel ; - Infrastructure : mise en valeur et restauration respectueuse des murs de clôtures en moellons du jardin). <p><u>Phase 3</u> : Dans la continuité des travaux déjà réalisés, il est prévu d'aménager un jardin sensoriel.</p> • Réhabilitation des bâtiments : Cette action concerne un ensemble de quatre bâtiments, anciennes dépendances du couvent, situés entre les jardins et l'actuel centre médico-social. Ces bâtiments dégradés nécessitent des travaux de rénovation, de mises aux normes et de réagencement importants avant de pouvoir accueillir de nouvelles activités, notamment des locaux associatifs. 		

Calendrier prévisionnel	Aménagement des jardins : <ul style="list-style-type: none"> - Date prévisionnelle de réalisation de la phase 2 : de juillet 2021 à décembre 2022 - Date prévisionnelle de réalisation de la phase 3 : 2023 Réhabilitation des bâtiments : <ul style="list-style-type: none"> - Date prévisionnelle de début des travaux : 2022 - Date prévisionnelle de fin des travaux : 2023 			
Acteurs du projet	Maître d'ouvrage : Ville de Landerneau Partenaires financeurs potentiels : Région, Département Autres partenaires : ABF			
Présentation financière	Dépenses		Recettes	
	Poste	Montant	Financier	Montant
	Travaux :			
	Jardin - Phase 2	120 830 €	Région	A définir
	Jardin - Phase 3	100 000 €	Département	48 332 €
	Réhabilitation des bâtiments	150 000 €	Maître d'ouvrage – Ville de Landerneau	322 498 €
	Total	370 830 €	Total	370 830 €
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement des études ou autres dépenses préalables au projet - Lancement des appels d'offres - Signature des devis/marché de travaux ou ordre de service des travaux engageant la collectivité - Réalisation des aménagements 			
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Implication des habitants dans la réalisation du projet - Fréquentation du site par différents publics - Développement des animations autour du jardin - Mise en valeur des patrimoines historique et naturel du site - Développement d'une économie patrimoniale et touristique - Pérennisation des différentes activités 			

DRAGAGE DE L'ELORN ET AMÉNAGEMENT D'UN PARC PAYSAGER

Axe de rattachement	Axe 4 : Mettre en valeur les patrimoines naturel, bâti et les espaces publics		
Maturité et priorité du projet	Projet mature / Priorité 1	Localisation / Périmètre	Commune de Landerneau Elorn – Quais Kerros, de Léon et Cornouaille
Présentation générale	<p>Contexte</p> <p>La Ville de Landerneau est l'autorité portuaire, propriétaire et aménageur du port de Landerneau. À ce titre, elle est en charge de l'entretien du port par des opérations de dragage, qui sont autorisées par arrêté préfectoral. Des envasements autour de la cale et du quai Barthélémy Kerros ont été constatés, restreignant son utilisation par les plaisanciers et usagers du port ; et par les services de secours, la cale étant le point de mise à l'eau des bateaux. Cela vient de plus compromettre la bonne santé du milieu aquatique (phénomène d'eutrophisation) de secteur inscrit dans la zone Natura 2000. Une opération de dragage est donc envisagée. Plutôt que de s'orienter vers une destruction de ces matériaux (centre d'enfouissement technique, incinération...) la Ville a défini un projet de valorisation via un aménagement paysager en entrée de ville, route de Quimper.</p> <p>Objectifs</p> <p>Opérations de dragage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Restituer un tirant d'eau suffisant, répondant à plusieurs objectifs : <ul style="list-style-type: none"> · Lutte contre les inondations : restituer un débit hydraulique participant à la limitation du risque de crue en centre-ville, · Maintien des possibilités d'accueil des navires patrimoniaux et du statut portuaire de la ville de Landerneau, · Maintenir visible les quais classés au titre du Site Patrimonial Remarquable, · Garantir la mise à l'eau des bateaux d'intervention du SDIS (sécurité civile). - Définir des méthodes innovantes de gestion des sédiments dans le port, à (très) faible navigation avec des procédés les plus naturels possibles, intégrant les enjeux environnementaux majeurs de l'Elorn et de la rade de Brest, à des coûts acceptables. <p>Aménagement paysager :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Transformer un déchet en matériau d'aménagement urbain dans une logique d'économie circulaire ; - Structurer un terrain public aujourd'hui à l'abandon et créer un nouveau marqueur visuel et identitaire en entrée de ville ; - Concilier démarche environnementale, valorisation d'un site à fort potentiel naturaliste et démarche d'aménagement du territoire ; - Conforter les trames vertes et bleues communales ; - S'inscrire dans la stratégie de « parcs éclatés » définie sur la Ville de Landerneau en 2013. <p>Description technique</p> <p>L'opération de désenvasement sera réalisée au niveau du bassin du port, en centre-ville. Il s'agira de draguer une superficie d'environ 300 m de longueur, parallèlement au quai, et de 15 m de large. Le volume total est estimé à 12 300 m³. Les hauteurs à draguer devraient aller au maximum jusqu'à 1,5 m. L'assèchement des boues liquides sera réalisé en proximité de l'Elorn dans une installation temporaire. La destination finale des sédiments, dont le volume est estimé à 7 500 m³ après assèchement se situe en entrée de ville, route de Quimper, où sera réalisé l'aménagement paysager.</p> <p>Remarque : les sédiments, une fois asséchés doivent être amalgamés avec d'autres matériaux pour assurer la stabilité physico-chimique du sol constitué, et garantir tout risque de pollution. Un protocole spécifique est défini dans la cadre de l'étude « loi sur l'Eau ».</p>		

Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des études : du 01/09/2020 au 15/05/21 - Réalisation des travaux : du 01/09/21 au 30/04/2024 			
Acteurs du projet	<p>Maître d'ouvrage : Ville de Landerneau Partenaires financeurs potentiels : Etat, Région, Département Autres partenaires potentiels : Syndicat de Bassin de l'Elorn, DREAL Bretagne</p>			
Présentation financière	Dépenses		Recettes	
	Poste	Montant	Poste	Montant
	Etudes	54 000 €		
	Travaux	434 000 €		
	Total	488 000 €	Total	
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un dossier « Loi sur l'Eau » - Evaluation d'un dossier d'évaluation des incidences Natura 2000 - Avis de l'Autorité environnementale de Bretagne sur le projet de désenvasement - Demande d'autorisation pour réaliser les travaux auprès de l'Etat (arrêté préfectoral) - Lancement des appels d'offres - Signature des devis/marché de travaux ou ordre de service des travaux engageant la collectivité - Réalisation des travaux 			
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Possibilité pour les bateaux de naviguer et accoster dans de bonnes conditions - Amélioration de la qualité de l'eau (suivi environnemental) - Conciliation des enjeux environnementaux, et d'aménagement de la Ville en réponse aux attentes sociétales - Accès à l'Elorn pour les services de secours pour garantir la sécurité civile. - Réduction des risques de crues - Définition d'un nouveau modèle de gestion des sédiments - Valorisation paysagère de l'entrée de ville 			

REFONTE DU CIRCUIT D'INTERPRÉTATION DU PATRIMOINE ET DES DEUX LIGNES TOURISTIQUES

Axe de rattachement	Axe 4 : Mettre en valeur les patrimoines naturel, bâti et les espaces publics			
Maturité et priorité du projet	Projet mature / Priorité 1	Localisation / Périmètre	Centre-ville de Landerneau	
Présentation générale	<p>Contexte</p> <p>La Ville de Landerneau a un très riche passé, encore bien heureusement présent et visible dans tout son centre-ville. Un premier parcours d'interprétation du patrimoine en plein air (sites patrimoniaux remarquables, histoire de la ville, etc.) avait été réalisé il y a quelques années, aujourd'hui dépassé à la fois en termes de contenus et de forme. Les deux lignes touristiques, formalisées à travers des marquages au sol</p> <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des circuits pédestres de découverte du patrimoine de la Ville, qui soient accessibles, clairs, qui donnent en quelques mots toutes les clés pour comprendre l'histoire de la ville et des sites présentés. - Permettre au public de découvrir l'histoire de la ville de manière agréable. <p>Description technique</p> <p>Création et implantation de panneaux descriptifs et imagés qui soient respectueux du bâti et des sites. Renvoi vers des informations complémentaires, via le portail patrimoine sur internet, par le biais de technologies comme les QR codes.</p>			
Calendrier prévisionnel	Date prévisionnelle de début des travaux : Octobre 2021 Date prévisionnelle de fin des travaux : Décembre 2022			
Acteurs du projet	Maître d'ouvrage : Ville de Landerneau Partenaires financeurs : Etat, Région, Département Autres partenaires potentiels : ABF, DRAC			
Présentation financière	Dépenses		Recettes*	
	Poste	Montant	Financier	Montant
	Travaux	120 000 €	Etat	18 000 €
			Département	36 000 €
			Région	18 000 €
			Maître d'ouvrage – Ville de Landerneau	48 000 €
	Total	120 000 €	Total	120 000 €
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement des études ou autres dépenses préalables au projet - Lancement des appels d'offres - Signature des devis/marché de travaux ou ordre de service des travaux engageant la collectivité - Réalisation des travaux 			
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Fréquentation de l'itinéraire - Hausse de l'attractivité touristique du centre-ville 			

*Légende financement

A solliciter	Accordé	Sollicité, en attente de réponse	Sollicité, refusé
--------------	---------	----------------------------------	-------------------

CONSOLIDATION ET VALORISATION DU PONT HABITÉ

Axe de rattachement	Axe 4 : Mettre en valeur les patrimoines naturel, bâti et les espaces publics		
Maturité et priorité du projet	Projet mature / Priorité 1	Localisation / Périmètre	Centre-ville de Landerneau Rue du Pont
Présentation générale	<p>Contexte Landerneau enracine sur le fleuve de l'Elorn le pont de Rohan, vieux de 500 ans, qui est l'un des derniers ponts habités d'Europe. Il incarne à la fois l'identité de Landerneau et un lieu de vie incontournable avec son architecture atypique, ses habitations et ses commerces. C'est pourquoi, la Ville de Landerneau souhaite sauvegarder et valoriser au mieux ce patrimoine unique pour lequel une procédure de classement au titre des monuments historiques est en cours pour le pont et les maisons. En termes de valorisation, plusieurs bâtisses privées sont dégradées, l'aménagement de certains espaces publics ne reflète pas la dimension patrimoniale des lieux, et l'histoire de ce pont, qui a joué un rôle majeur dans le développement de la ville, n'est actuellement pas mise en valeur par une offre d'interprétation du patrimoine. Plus préoccupant, des éboulements ont récemment été constatés au niveau du bar-restaurant « Le Goëland » ce qui conforte la collectivité dans son souci constant d'œuvrer pour préserver le bon état de cet ouvrage, et impacte les commerçants.</p> <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conforter le Pont Habité dans son rôle d'élément patrimonial majeur du centre-ville et comme point d'attractivité touristique ; - Sécuriser les déplacements doux ; - Garantir la pérennité de l'ouvrage ; - Mettre en valeur les bâtiments, les détails architecturaux et les espaces publics. <p>Description Différentes actions vont être coordonnées pour mener à bien ce projet global de valorisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail sur une charte d'aménagement (mobilier des terrasses, façades, devantures...) auquel seront associés propriétaires privés et commerçants ; - Incitation des propriétaires à procéder au ravalement de leurs façades ; - Intégration du Pont Habité au SDAL pour valoriser l'ouvrage à travers un éclairage pérenne, contemporain et artistique ; - Développement d'une offre touristique autour du pont, avec par exemple l'installation de panneaux d'interprétation, en lien avec la refonte des lignes touristiques (cf. action n°18) ; - Réflexion sur les possibilités de maîtrise foncière publique de bâtiments et la création d'un projet culturel/patrimonial si des opportunités se présentaient (maisons Guyomarch et Guéguen par exemple pour lesquelles une analyse architecturale pourra être menée) ; - Aménagement de la traversée entre le pont et la place De Gaulle, en lien avec le projet de pacification de la voirie Quai du Léon et rue de la Tour d'Auvergne (cf. action n°12). <p>À cela vont s'ajouter des travaux de consolidation et la réalisation d'un diagnostic approfondi sur l'état de l'ouvrage d'art et des bâtiments, actions prioritaires au vue des récents éboulements et fragilités constatés.</p>		
Calendrier prévisionnel	Date prévisionnelle de début de réalisation de l'action : Septembre 2021 Date prévisionnelle de fin de réalisation de l'action : 2023		
Acteurs du projet	Maître d'ouvrage : Ville de Landerneau Partenaires financeurs potentiels : Etat, DRAC, Département, etc. Autres partenaires potentiels : ABF, Fondation du patrimoine		
Présentation financière	À définir		
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement des études ou autres dépenses préalables au projet - Lancement des appels d'offres - Signature des devis/marché de travaux ou ordre de service des travaux engageant la collectivité - Réalisation des travaux 		
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Classement du Pont de Rohan au titre des monuments historiques - Identification et traitement des problèmes liés à la structure de l'ouvrage - Mise en valeur du Pont Habité : nombre de façades rénovées, mise en place de nouveaux dispositifs lumineux dans le cadre du SDAL, aménagement des espaces publics. 		

RÉNOVATION DE L'ÉGLISE SAINT-HOUARDON

Axe de rattachement	Axe 4 : Mettre en valeur les patrimoines naturel, bâti et les espaces publics			
Maturité et priorité du projet	Projet mature / Priorité 1	Localisation / Périètre	Centre-ville de Landerneau Place de l'Église Saint-Houardon	
Présentation générale	<p>Contexte</p> <p>Construite au milieu du 19^e siècle, l'Église Saint-Houardon comprend une nef de cinq travées flanquées de bas-côtés, un transept et un chœur à chapelle d'axe unique avec déambulatoire. Un diagnostic patrimonial réalisé en 2017 a mis en évidence des problèmes liés à l'humidité sur ce bâtiment protégé au titre des Monuments Historiques. La Ville de Landerneau a donc programmé des travaux de rénovation pour résoudre ces problèmes.</p> <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préserver et mettre en valeur le patrimoine historique de la ville ; - Accueillir le public dans de bonnes conditions. <p>Description technique</p> <p>Les travaux à réaliser comprennent les opérations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Piquage des enduits ciment et réalisation d'enduit à la chaux - Piquage des joints ciment et réalisation des rejointoiements à la chaux - Lavage anti-mousse et broyage des pierres - Révision du réseau d'eaux pluviales : création de cunettes et de regards - Terrassement et drainage périphérique, enduit de fondation, pose d'un drain et remblaiement (empierrement). 			
Calendrier prévisionnel	<p>Date prévisionnelle de début des travaux : Janvier 2022</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2022 : Réfection enduits intérieurs dans le transept - 2023 : Réfection enduits intérieurs dans la Nef - 2024 : Réfection enduits intérieurs dans le prolongement de la Nef - 2025 : Travaux de gestion des eaux pluviales. <p>Date prévisionnelle de fin des travaux : Décembre 2025</p>			
Acteurs du projet	<p>Maître d'ouvrage : Ville de Landerneau</p> <p>Partenaires financeurs potentiels : Etat, DRAC, Département</p> <p>Autre partenaire potentiel : ABF</p>			
Présentation financière	Dépenses		Recettes	
	Poste	Montant	Financeur	Montant
	Travaux :			
	2022	83 333,33 €		
	2023	250 000 €		
	2024	250 000 €		
	2025	583 333,33 €		
Total	1 166 666,66 €	Total	1 166 666,66 €	
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Lancement des appels d'offres - Signature des devis/marché de travaux ou ordre de service des travaux engageant la collectivité - Réalisation des travaux 			
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de l'étanchéité du bâtiment (murs assainis durablement) - Possibilité d'accueillir du public sur la tribune de l'orgue - Mise en valeur du bâtiment 			

AMÉNAGEMENT DE DEUX PÔLES DE SERVICES MULTI-PRATIQUES

Axe de rattachement	Axe 5 : Favoriser l'accès aux équipements et aux offres culturelle, touristique et de loisirs			
Maturité et priorité du projet	Projet mature / Priorité 1	Localisation / Périmètre	Centre-ville de Landerneau - Aire de camping-car, rue du Calvaire - Les Jardins de la Palud, aux abords du Family	
Présentation générale	<p>Contexte Brest Terres Océanes (BTO), destination touristique à l'échelle du Pays de Brest, a lancé en avril 2021 un appel à projet pour l'aménagement de pôles de services multi-pratiques qui visent à proposer aux touristes itinérants, cyclistes et randonneurs, une offre de services dédiés leur permettant de faire une halte, réparer leurs vélos, etc. La Ville de Landerneau, éligible à cet appel à projet, a élaboré un projet qui consiste à aménager deux pôles de services, un aux abords du Family et un autre au niveau de l'aire de camping-car.</p> <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer et structurer l'offre de services le long des itinéraires touristiques (sentiers de grande randonnée et véloroutes) ; - Faciliter l'itinérance et améliorer l'expérience visiteurs ; - Développer l'attractivité touristique du centre-ville ; - Favoriser la pratique du vélo en proposant de nouveaux services. <p>Description technique Les emplacements ont été choisis de manière à se situer à proximité de la véloroute et pouvoir s'appuyer sur des aménagements existants tels que tables de pique-nique, bancs, arceaux à vélo, poubelles, toilettes et points d'eau, dans un souci de cohérence et d'optimisation de l'offre. L'aménagement de pôles de services multi-pratiques consiste à compléter cette offre en installant sur les deux sites ciblés des boxes vélos sécurisés, des casiers sécurisés, et une station de réparation avec pompe intégrée. Pour le site de l'aire de camping-car, l'installation de toilette est également à prévoir.</p>			
Calendrier prévisionnel	Date prévisionnelle de réalisation de l'action : printemps 2022			
Acteurs du projet	Maître d'ouvrage : Ville de Landerneau Partenaires financeurs : Région Autres partenaires potentiels : BTO, CCPLD			
Présentation financière	Dépenses		Recettes	
	Poste	Montant	Financeur	Montant
	Boxes sécurisés de 3 places (x4) + Prises VAE (x6)	22 617 €	Région (50%)	16 309 €
	Station de réparation avec pompe intégrée + socle (x2)	5 540 €	Programme Alvéole	4 000 €
	Bornes U renversé (x8)	704 €	Maître d'ouvrage – Ville de Landerneau	12 309 €
	Casiers sécurisés (x2)	3 757 €		
	Total	32 618 €	Total	32 618 €
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement des études ou autres dépenses préalables au projet - Lancement des appels d'offres - Signature des devis/marché de travaux ou ordre de service des travaux engageant la collectivité - Réalisation des travaux 			
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'utilisation des équipements - Recensement de la ville de Landerneau comme point d'étape dans les guides touristiques et/ou sites dédiés à la pratique du vélo - Augmentation du nombre de touristes itinérants - Retours usagers sur la qualité des services proposés 			

*Légende financement

A solliciter	Accordé	Sollicité, en attente de réponse	Sollicité, refusé
--------------	---------	----------------------------------	-------------------

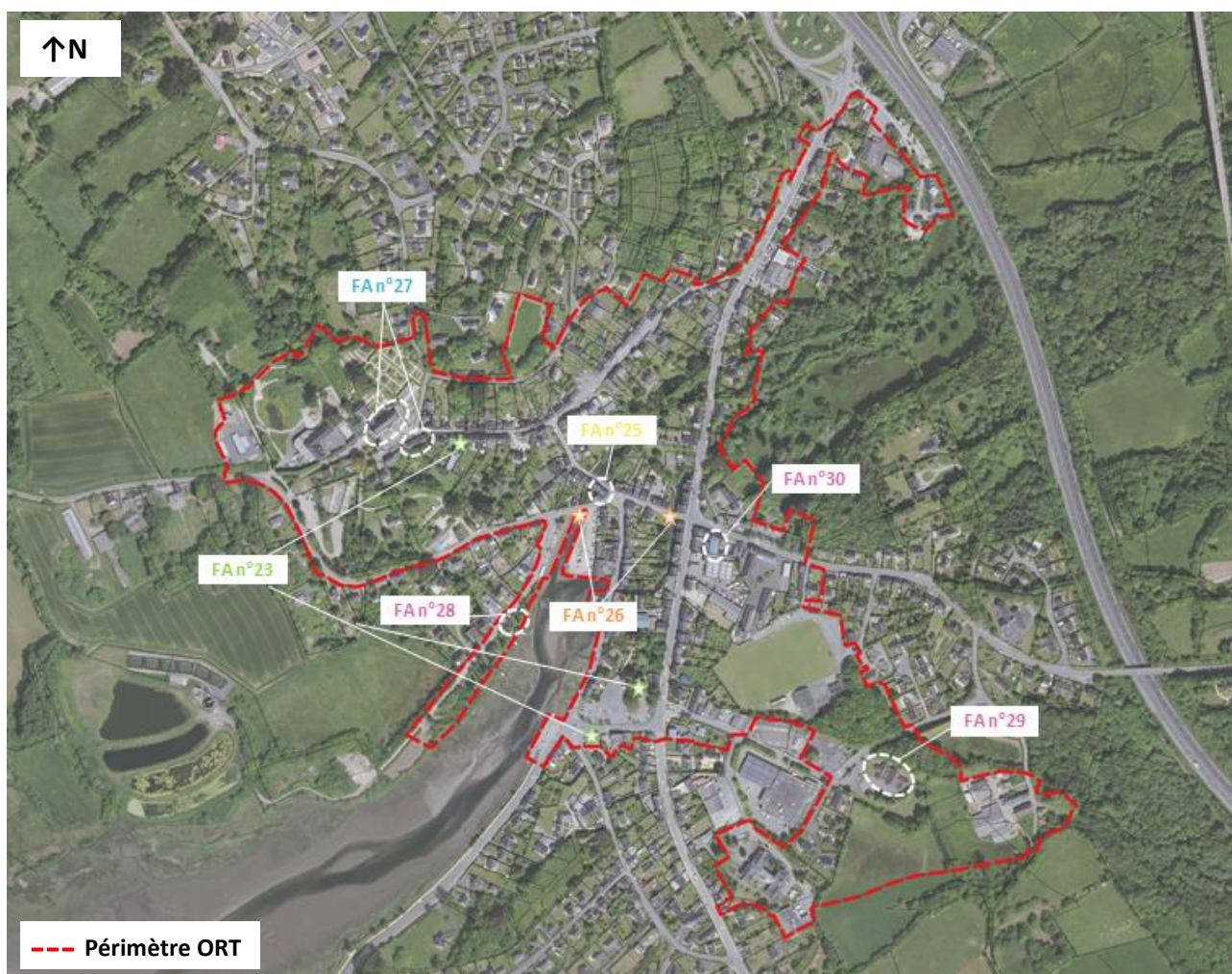
AMÉNAGEMENTS LIÉS À L'ARRIVÉE DU SECOND COLLÈGE

Axe de rattachement	Axe 5 : Favoriser l'accès aux équipements et aux offres culturelle, touristique et de loisirs			
Maturité et priorité du projet	Projet mature / Priorité 1	Localisation / Périmètre	Centre-ville de Landerneau Quartier du Voas Glas-Belhommet	
Présentation générale	<p>Contexte</p> <p>Dans le cadre de l'arrivée d'un second collège dans le quartier du Voas Glas - Belhommet il est prévu de créer pour les élèves un nouveau terrain de sport en extérieur. De plus le nouveau plan de circulation instauré dans le quartier entraine des aménagements de la voirie. Cette action s'inscrit dans le projet plus global de renouvellement urbain du quartier Belhommet-Voas Glas.</p> <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux élèves de pratiquer une activité sportive en extérieur et à proximité immédiate du collège, en complément de la salle de sport de Lavallot ; - Améliorer l'accessibilité au collège par tous les moyens de transport, en particulier cars scolaires et circulations douces. <p>Description technique</p> <p>L'aire de sport dispose d'un terrain de football en herbe de 60 mètres x 45 mètres et de d'un piste d'athlétisme de 3 couloirs. L'aménagement de la voirie prévoit la création d'une zone de dépose réservée aux cars scolaires, l'aménagement d'une liaison douce vers le collège et l'adaptation du parking du champ de foire au parvis du collège.</p>			
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des études : du 01/01/2021 au 31/12/2021 - Réalisation des travaux : du 01/01/22 au 30/04/2022 			
Acteurs du projet	<p>Maître d'ouvrage : Ville de Landerneau</p> <p>Partenaires financeurs potentiels : Etat</p> <p>Autres partenaires potentiels : Département</p>			
Présentation financière	Dépenses		Recettes	
	Poste	Montant	Financeur	Montant
	Travaux	416 000 €		
Total		416 000 €		
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement des études ou autres dépenses préalables au projet - Lancement des appels d'offres - Signature des devis/marché de travaux ou ordre de service des travaux engageant la collectivité - Réalisation des travaux 			
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne desserte de l'établissement scolaire - Utilisation des voies piétonnes par les élèves et habitants du quartier - Taux d'utilisation des équipements sportifs 			

Annexe 3 : Fiches actions détaillées, commune de Daoulas

- **FA n°23** : Etude de potentialité de renouvellement urbain de bâtiments identifiés pour déterminer leur vocation future
- **FA n°24** : Accompagnement de l'association « Atout Daoulas »
- **FA n°25** : Création d'un espace de coworking au sein de l'ancien moulin
- **FA n°26** : Diagnostic et travaux de consolidation des ponts
- **FA n°27** : Rénovation de la chapelle Sainte-Anne et de l'Abbatiale
- **FA n°28** : Aménagement d'un pôle de services multi-pratiques
- **FA n°29** : Rénovation de l'école maternelle
- **FA n°30** : Rénovation de l'espace Kernéis

Carte de localisation des actions



ÉTUDE DE POTENTIALITÉ DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE BÂTIMENTS IDENTIFIÉS POUR DÉTERMINER LEUR VOCATION FUTURE

Axe de rattachement	Axe 1 : Proposer une offre attractive de logements et favoriser les opérations de renouvellement urbain			
Maturité et priorité du projet	Projet mature / Priorité 1			
Localisation / Périmètre	Centre-ville de Daoulas : - Art et Création, 18 rue de l’Eglise - Ancienne Trésorerie, 1 place Saint-Yves - Pôle social, 19 route de Quimper			
Présentation générale	<p>Contexte</p> <p>La commune de Daoulas, lors de la phase de diagnostic, a identifié des bâtiments, occupés ou non, dont la vocation future est aujourd’hui interrogée car ils présentent un potentiel (localisation, intérêt patrimonial) qui pourrait être mis au service d’un projet concourant à la revitalisation du centre-ville (création d’un tiers lieu, espace culturel, pôle de services...). C’est le cas notamment pour l’ancienne Trésorerie, située place Sainte-Yves et actuellement inoccupée ; les bâtiments de l’ancienne école, aujourd’hui occupés par l’association L’Art & Création, situés rue de l’Eglise ; ainsi que le bâtiment du pôle social situé route de Quimper qui est vieillissant et pourrait être réaménagé en lien avec la création d’une antenne de la MSP.</p> <p>Objectifs et description</p> <p>Il s’agit dans le cadre de cette action d’évaluer le potentiel de mutabilité de ces bâtiments à travers une analyse bâtiminaire et architecturale, ce qui permettra d’éclairer la faisabilité des projets et aider à la décision. Pour cette étude, la collectivité envisage de solliciter la Banque des Territoires, partenaire du programme Petites Villes de Demain, qui propose une offre de services pour de l’assistance à maîtrise d’ouvrage à travers un marché à bon de commande. Selon les projets envisagés, il est également possible d’être accompagné pour définir le type de montage et de gestion, ou encore évaluer leur acceptation sociale.</p>			
Calendrier prévisionnel	Date de réalisation des études : 2022-2023 (les études pourront être étalées dans le temps selon le taux de subvention accordé).			
Acteurs du projet	Collectivité pilote : Commune de Daoulas Partenaire financeur potentiel : Banque des Territoires.			
Présentation financière	Dépenses		Recettes	
	Poste	Montant estimatif	Financeur	Montant
	Etude (AMO) :		Banque des Territoires	100 %
	10 000 € par bâtiment	30 000 €	Maître d’ouvrage – Commune de Daoulas	
Total	30 000 €	Total	100 %	
Indicateurs d’avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des diagnostics bâtiminaires et architecturaux - Réalisation des études de faisabilité - Identification du potentiel du bâtiment 			
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Remise du rapport d’étude - Identification de projets réalisables - Le cas échant, concrétisation d’un projet (phase opérationnelle) 			

*Légende financement

A solliciter	Accordé	Sollicité, en attente de réponse	Sollicité, refusé
--------------	---------	----------------------------------	-------------------

ACCOMPAGNEMENT DE L'ASSOCIATION « ATOUT DAOULAS »

Axe de rattachement	Axe 2 : Favoriser le développement économique et commercial, et conforter le maillage de services		
Maturité et priorité du projet	Projet mature / Priorité 1	Localisation / Périmètre	Commune de Daoulas
Présentation générale	<p><u>Contexte</u></p> <p>L'association des commerçants « Atout Daoulas » créée en regroupe des commerçants, artisans et indépendants locaux, et vise à mener des actions concertées pour le maintien et le renforcement du tissu économique et commercial daoulasien. Après avoir cessé son activité en 2015, elle a été réactivée en 2020 pour retrouver une dynamique collective face un contexte sanitaire impactant fortement les commerçants.</p> <p><u>Objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la dynamique de l'association ; - Coordonner des actions et animations commerciales en centre-ville. <p><u>Description</u></p> <p>Avec l'appui de la manager du centre-ville, la municipalité va accompagner l'association pour l'aider à se structurer et développer des actions.</p>		
Calendrier prévisionnel	<p>Date de début de réalisation de l'action : Septembre 2021</p> <p>Date de fin de réalisation de l'action : non définie</p>		
Acteurs du projet	<p>Collectivité pilote : Commune de Daoulas</p> <p>Partenaires financeurs : ANCT et Banque des territoires dans le cadre du financement du poste de manager de centre-ville.</p>		
Présentation financière	Sans objet		
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Prise de contact avec les membres de l'association - Identification des besoins - Proposition d'un plan d'actions 		
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions mises en place - Nouvelles adhésions à l'association - Pérennité de l'association 		

Axe de rattachement	Axe 2 : Favoriser le développement économique et commercial, et conforter le maillage de services			
Maturité et priorité du projet	Projet mature / Priorité 1	Localisation / Périmètre	Centre-ville de Daoulas Route de Lopheret	
Présentation générale	<p>Contexte</p> <p>L'ancien moulin accueille aujourd'hui trois gérants de « startup » qui se sont regroupés pour travailler ensemble, et un point info de l'Office de tourisme lors de la saison touristique. Malgré une situation géographique avantageuse, en plein centre-ville, son potentiel demeure sous-exploité, et ce lieu ne génère pas autant d'attractivité que souhaité. Dans la continuité des activités déjà en place, la commune souhaite y développer un espace de co-working ouvert à tous. Selon les opportunités et les besoins exprimés, d'autres activités pourront venir compléter cette offre et animer ce lieu.</p> <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire du moulin un espace attractif et animé ; - S'adapter aux nouvelles manières de travailler (télétravail) ; - Développer le lien social. <p>Description</p> <p>Les travaux consistent à décoisonner l'espace au rez-de-chaussée pour le rendre plus accueillant et lumineux, et à mieux isoler le bâtiment. Le point info de l'Office de tourisme pourra être déplacé en fonction de la fréquentation de l'espace partagé.</p>			
Calendrier prévisionnel	Date de réalisation du projet : 2022			
Acteurs du projet	<p>Maître d'ouvrage : Commune de Daoulas Partenaires financeurs potentiels : Etat, Région, Département Autres partenaires potentiels : ABF, CCI, CCPLD</p>			
Présentation financière	Dépenses		Recettes	
	Poste	Montant	Financeur	Montant
	Travaux :			
	Chauffage	23 455 €		
	Electricité	9 473 €		
	Gros œuvre	4 113 €		
	Menuiserie	10 701 €		
	Sol	9 930 €		
Peinture	6 376 €			
Total	64 048 €			
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement des études ou autres dépenses préalables au projet - Lancement des appels d'offres - Signature des devis/marché de travaux ou ordre de service des travaux engageant la collectivité - Réalisation des travaux 			
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Livraison des travaux - Accueil de nouveaux coworkeurs - Taux d'occupation des locaux 			

DIAGNOSTIC ET TRAVAUX DE CONSOLIDATION DES PONTS

Axe de rattachement		Axe 3 : Développer l'accessibilité, les mobilités et les connexions		
Maturité et priorité du projet	Projet mature / Priorité 1	Localisation / Périmètre	Centre-ville de Daoulas Route de Loperhet Rue du Pont	
Présentation générale	<p>Contexte</p> <p>Le centre-ville de Daoulas, de par sa situation de carrefour, est traversé par des flux routiers importants, parmi lesquels de nombreux camions et tracteurs dont le poids dépasse parfois la charge maximale préconisée. Cela peut impacter la structure des ponts et causer des dégâts sur le bâti situé à proximité. A terme se pose ainsi des questions sur la viabilité des ouvrages et sur les risques qu'ils peuvent représenter pour les usagers. Suite à une inspection visuelle de 4 ouvrages maritimes réalisée par le bureau d'études SIXENSE Engineerin en 2020, la commune de Daoulas souhaite aujourd'hui mener des études complémentaires pour deux de ses ponts : le pont situé rue du Pont, et le pont de la rue de Loperhet. Des travaux de consolidation sont également programmés.</p> <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Obtenir un état des lieux détaillé de l'état des ponts, plus particulièrement : <ul style="list-style-type: none"> • Pour le pont de la rue du Pont : déterminer sa capacité portante ; • Pour le pont rue de Loperhet : mener une étude de remplacement du tablier. - Garantir la pérennité des ouvrages et leur sécurité. <p>Description technique</p> <p>Il est prévu des investigations de différentes natures : relevé géométrique complet, essais au tournevis sur les joints, essai pressiométrique, sondage, perçage, etc.</p>			
Calendrier prévisionnel	Date de réalisation de l'action : 2022			
Acteurs du projet	<p>Maître d'ouvrage : Commune de Daoulas</p> <p>Maître d'œuvre : Sixense Engineering (44 115 Haute Goulaine)</p> <p>Partenaires financeurs potentiels : Cerema, Etat (DSIL)</p>			
Présentation financière	Dépenses		Recettes*	
	Poste	Montant	Financier	Montant
	<u>Etudes :</u>		Cerema (dans le cadre du plan de relance)	
	Pont de la rue du Pont	9 785 €		
	Pont de la route de Loperhet	10 715 €	Maître d'ouvrage – Commune de Daoulas	24 600 €
Total	24 600 €	Total	24 600 €	
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des investigations prévues - Remise d'un rapport détaillé 			
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des procédures d'entretien à réaliser - Le cas échant, réalisation des travaux 			

*Légende financement

A solliciter	Accordé	Sollicité, en attente de réponse	Sollicité, refusé
--------------	---------	----------------------------------	-------------------

RÉNOVATION DE LA CHAPELLE SAINTE-ANNE ET DE L'ABBATIALE

Axe de rattachement	Axe 4 : Mettre en valeur les patrimoines naturel, bâti et les espaces publics			
Maturité et priorité du projet	Projet en cours (1 ^{ère} tranche) Priorité 2	Localisation / Périmètre	Centre-ville de Daoulas Rue de l'Eglise	
Présentation générale	<p>Contexte</p> <p>Ces deux édifices font partie du patrimoine religieux de la commune, et marquent le cœur historique du centre-ville. Datées du moyen-âge, l'Abbatiale et la chapelle Saint-Anne, sont classées au titre des monuments historiques. Des travaux de rénovation sont programmés sur plusieurs années pour entretenir ces édifices.</p> <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préserver et valoriser le patrimoine historique de la commune. - Développer l'attractivité touristique du centre historique. <p>Description technique</p> <p>Les travaux concernent les maçonneries extérieures des bâtiments, les couvertures, ainsi que les vitraux.</p>			
Calendrier prévisionnel	Date prévisionnelle de début des travaux : 2020 Date prévisionnelle de fin des travaux : 2022			
Acteurs du projet	<p>Maître d'ouvrage : Commune de Daoulas AMO : UDAP du Finistère Maître d'œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lot maçonnerie pierre de taille : La pierre à l'œuvre (56 460 Val d'Oust) - Lot vitrail : Les ateliers de Landevet (29 880 Guisseny) - Lot couverture : Ets Lever <p>Partenaires financiers : Ministère de la Culture, DRAC, Conseil Départemental du Finistère.</p>			
Présentation budgétaire	Dépenses		Recettes	
	Poste	Montant	Financier	Montant
	Travaux :		Etat	
	Vitrail	3 799,75 €	Région	
	Couverture chapelle Sainte Anne	5 900 €	Département	
	Couverture abbatiale	8 666,20 €	Maître d'ouvrage – Commune de Daoulas	
	Couverture sacristie	1 870 €		
	Maçonnerie façade Est Sainte-Anne	30 476,17 €		
	Maçonnerie abbatiale	3 638,60 €		
Total	54 350,72 €	Total	54 350,72 €	
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des différentes phases de travaux 			
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en valeur des édifices - Fréquentation touristique 			

AMÉNAGEMENT D'UN PÔLE DE SERVICES MULTI-PRATIQUES

Axe de rattachement	Axe 5 : Favoriser l'accès aux équipements et aux offres culturelle, touristique et de loisirs			
Maturité et priorité du projet	Projet mature / Priorité 1	Localisation / Périmètre	Centre-ville de Daoulas Rue de la Rive	
Présentation générale	<p>Contexte</p> <p>Dans le cadre de l'appel à projet lancé par Brest Terres Océanes (BTO) en avril 2021 pour l'aménagement de pôles de services multi-pratiques, la commune de Daoulas a élaboré un projet pour proposer aux touristes itinérants, cyclistes et randonneurs, une offre de services dédiés leur permettant de faire une halte, réparer leurs vélos, etc.</p> <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer et structurer l'offre de services le long des itinéraires touristiques (sentiers de grande randonnée et véloroutes) ; - Faciliter l'itinérance et améliorer l'expérience visiteurs ; - Développer l'attractivité touristique du centre-ville ; - Favoriser la pratique du vélo en proposant de nouveaux services. <p>Description technique</p> <p>L'aménagement prévoit l'installation de boxes vélos sécurisés (2x2 places), de consignes sécurisées, d'une station de réparation avec pompe, des bornes de recharge VAE, ainsi qu'une toilette mixte avec lave-main. Les équipements seront implantés rue de la Rive, dans la continuité des aménagements déjà présents (tables de pique-nique), située à proximité immédiate de la Littorale V45.</p>			
Calendrier prévisionnel	Date prévisionnelle de réalisation des travaux : mars-avril 2022			
Acteurs du projet	Maître d'ouvrage : Commune de Daoulas Partenaires financiers : Région Autres partenaires : BTO, CCPLD			
Présentation financière	Dépenses		Recettes	
	Poste	Montant estimatif	Financeur	Montant
	Boxes vélos sécurisés	6 300 €	Région (50%)	21 965 €
	Station de réparation et pompe à vélo	1980 €	Maître d'ouvrage – Commune de Daoulas	21 965 €
	Casiers sécurisés	390 €		
	Prises VAE	260 €		
	Toilette	35 000 €		
	Total	43 930 €	Total	43 930 €
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement des études ou autres dépenses préalables au projet - Lancement des appels d'offres - Signature des devis/marché de travaux ou ordre de service des travaux engageant la collectivité - Réalisation des travaux 			
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Livraison des travaux - Taux d'utilisation des équipements - Recensement de la ville de Daoulas comme point d'étape dans les guides touristiques - Augmentation du nombre de touristes itinérants - Retours usagers sur la qualité des services proposés 			

*Légende financement

A solliciter	Accordé	Sollicité, en attente de réponse	Sollicité, refusé
--------------	---------	----------------------------------	-------------------

RÉNOVATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Axe de rattachement	Axe 5 : Favoriser l'accès aux équipements et aux offres culturelle, touristique et de loisirs			
Maturité et priorité du projet	Projet mature / Priorité 1	Localisation / Périmètre	Centre-ville de Daoulas, Rue Edouard Danguy des Déserts	
Présentation générale	<p>Contexte</p> <p>Située à 500 mètres du cœur de ville, l'école maternelle Josette Cornec accueille près de 80 élèves, en provenance de différentes communes environnantes. Construite en 1987 sur 720 m², l'Ecole n'a pas eu de travaux d'importance depuis sa construction. La commune de Daoulas a fait réaliser un audit énergétique de l'école Maternelle en 2019. D'après les conclusions de cette étude, ce bâtiment, nécessite des travaux de rénovation importants.</p> <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduire les consommations d'énergie ; - Améliorer le confort des usagers (thermique, acoustique) et garantir de bonnes conditions d'accueil du public (mise aux normes du bâtiment). <p>Description technique</p> <p>Les travaux à prévoir sont les suivants : menuiseries extérieures à isolation thermique renforcée, isolation thermique par l'intérieur, isolation thermique des combles en laine de bois, installation d'une PAC air eau 30 à 40 kw haut rendement, travaux d'étanchéité à l'air, VMC double flux autoréglable à détection de présence, radiateur moyenne température, éclairage LED. Des travaux d'acoustique, d'embellissement et de mise aux normes sont également à prévoir.</p>			
Calendrier prévisionnel	Date de début des travaux : janvier 2022 Date de fin des travaux : juillet 2022			
Acteurs du projet	Maîtrise d'ouvrage : Commune de Daoulas Partenaires financeurs : Etat, Région			
Présentation financière	Dépenses		Recettes*	
	Poste	Montant	Financier	Montant
	Etudes	30 000 €	Etat – DSIL « Rénovation énergétique »	70 000 €
	Travaux	300 000 €	Etat – DSIL « Centralités »	55 200 €
			Etat – DETR 2021	26 000 €
			Région – Dispositif « Bien Vivre partout en Bretagne »	Non défini
			Maître d'ouvrage – Commune de Daoulas	
Total	330 000 €	Total	330 000 €	
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Lancement des appels d'offres - Signature des devis/marché de travaux ou ordre de service des travaux engageant la collectivité - Réalisation des travaux 			
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction des consommations d'énergie - Amélioration du confort thermique et acoustique du bâtiment 			

*Légende financement

A solliciter	Accordé	Sollicité, en attente de réponse	Sollicité, refusé
--------------	---------	----------------------------------	-------------------

RÉNOVATION DE LA SALLE KERNÉIS

Axe de rattachement	Axe 5 : Favoriser l'accès aux équipements et aux offres culturelle, touristique et de loisirs			
Maturité et priorité du projet	Projet mature / Priorité 2	Localisation / Périmètre	Centre-ville de Daoulas 5 route de la Gare	
Présentation générale	<p>Contexte</p> <p>Construit en 1991, l'espace Kerneis accueille la salle polyvalente de la commune, une salle de danse ainsi que des bureaux. Il s'agit d'un équipement à fort rayonnement, qui dépasse largement la commune, et connaît donc un taux d'occupation important. Ce bâtiment d'une surface de 570 m² présente de nombreux dysfonctionnements sur le plan du confort, des consommations et de sa maintenance et doit donc être rénové.</p> <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer le confort des utilisateurs de la salle et réduire la consommation d'énergie par la rénovation thermique ; - Mettre aux normes le bâtiment (réseau électrique). <p>Description technique</p> <p>Cet espace doit être complètement rénové extérieurement et intérieurement : isolation, chauffage, sols, peinture aussi bien, les salles, bureaux et espace de circulation.</p>			
Calendrier prévisionnel	Date de début des travaux : septembre 2021 Date de fin des travaux : mars 2022			
Acteurs du projet	Maître d'ouvrage : Commune de Daoulas Partenaires financiers : Etat			
Présentation financière	Dépenses		Recettes*	
	Poste	Montant	Financier	Montant
	Etudes :	8 400 €	Etat – DSIL 2020	60 000 €
	Travaux :		Etat – DSIL 2021	153 440 €
	Remise en état général	82 000 €	Maître d'ouvrage – Commune de Daoulas	53 360 €
	Chauffage	42 000 €		
	Isolation	26 400 €		
	Vmc + gtc	48 000 €		
	Mise aux normes électriques	60 000 €		
Total	266 800 €	Total	266 800 €	
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Lancement des appels d'offres - Signature des devis/marché de travaux ou ordre de service des travaux engageant la collectivité - Réalisation des travaux 			
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction des consommations d'énergie - Amélioration du confort thermique et acoustique du bâtiment - Hausse de la fréquentation de l'équipement 			

*Légende financement

A solliciter	Accordé	Sollicité, en attente de réponse	Sollicité, refusé
--------------	---------	----------------------------------	-------------------

